

# CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/1303  
30 mars 1995

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 22 MARS 1995, ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA CONFERENCE  
DU DESARMEMENT PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA BULGARIE, COORDONNATEUR  
DU GROUPE DES PAYS D'EUROPE ORIENTALE, CONCERNANT LA DEMANDE DE LA SLOVAQUIE  
D'OCCUPER LE SIEGE DE L'EX-REPUBLIQUE FEDERATIVE TCHEQUE ET SLOVAQUE  
A LA CONFERENCE DU DESARMEMENT

Le Groupe des pays d'Europe orientale appuie la demande légitime présentée par la Slovaquie, en janvier 1993, tendant à occuper le siège de l'ex-République fédérative tchèque et slovaque, demande qui bénéficie d'un large soutien à la Conférence du désarmement.

Le Groupe des pays d'Europe orientale est d'avis, comme le sont nombre d'autres Etats, qu'il s'agit là d'un cas spécifique et distinct, sans rapport avec la question de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette demande à l'attention de la Conférence, pour que celle-ci puisse prendre aussitôt que possible une décision à ce sujet.

L'Ambassadeur  
Chef de la délégation bulgare à  
la Conférence du désarmement  
Coordonnateur du Groupe des pays  
d'Europe orientale

(Signé) Valentin Dobrev